
Assemblée Générale ordinaire du 26 septembre 2011

RAPPORT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je me permettrais de commencer ce rapport par de vifs remerciements. Je les adresse à l'ensemble de mes collègues du comité de RivieraFusion, Marion de Lattre en tête, car ils ont tenu le gouvernail pendant la longue période des élections communales, alors que leur président battait la campagne du côté de Vevey.

Et je souligne le brio avec lequel ils l'ont fait ! En concoctant un questionnaire relatif à la fusion des communes et destiné aux candidats aux législatifs et aux exécutifs de la Riviera, ils ont contribué à ce que la question d'importance qu'est la fusion des communes fasse partie du débat. Les candidats ont été invités à donner leur avis, en ligne, via le site Internet rivierafusion.ch.

Avec une septantaine de réponses, le comité peut se targuer d'un certain succès, bien que ses espoirs étaient un peu plus optimistes. Malgré cela, la qualité des réponses est intéressante et, dans les prochaines semaines, alors que la législature 2011-2016 a débuté et que chaque nouvel élu a maintenant pris ses marques, le comité de RivieraFusion en fera une synthèse afin d'en tirer quelques axes de principe pour alimenter ses prochaines actions.

L'actualité récente a montré la fragilité du processus de fusion dans notre région. Mais, plus que cette fragilité, c'est certainement le risque que la population puisse ne jamais s'exprimer sur ce sujet qui est à mettre en exergue. C'est pour éviter cela que RivieraFusion est née, car un tel projet doit se réaliser avec les citoyennes et les citoyens en les rendant acteurs du futur de leur région. Il est un enjeu majeur de la prochaine décennie et ne doit pas être prisonnier des seuls politiques. Non! Les politiques ont un devoir et une responsabilité envers leurs concitoyens, leurs électeurs ; celui de leur offrir un choix et non de les en priver.

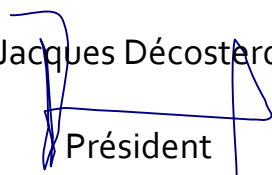
C'est ce à quoi votre comité va s'atteler ces prochains mois. D'une part il renforcera le dialogue entre les élus et leurs concitoyens sur ce sujet précis, il trouvera et activera les relais nécessaires auprès des Conseillers communaux afin que l'étude de faisabilité puisse être menée à son terme et, d'autre part, il informera la population (p. ex. par le biais de newsletters) et la fera participer activement à ce qui est et doit être un projet de société. Enfin, son site Internet sera également revu, avec une structure allégée et tous les rapports et documents ayant trait à la fusion des communes seront disponibles. Il y en a quelques-uns et il ne sont pas inintéressants!

"Projet de société"; Ce sont également les termes utilisés par le Préfet de la Riviera dans un courrier qu'il nous a adressé, suite au dépôt de notre rapport en mai 2009, et appelant de ses vœux qu'il puisse aboutir. Un tel appui nous encourage à poursuivre notre action avec, toujours, le bien de la population en ligne de mire. Certains pensent que ce projet est une utopie, nous pensons plutôt que c'est une réalité à construire.

A ce propos d'ailleurs, et pour terminer, je vais vous faire une confidence. Je souhaitais formuler une citation sur laquelle je puisse appuyer mon rapport. Je l'ai trouvée, mais je me suis finalement dit que sa meilleure place est en conclusion. Je vous la livre donc;

"Entre le rêve et l'utopie, je choisis le rêve, parce qu'il est source du possible!"

Je vous remercie de votre attention.

Jacques Décosterd

Président